



Ecole Fondamentale
Place A.Goffinet, 22,
6750 MUSSON.
☎ 063 / 677357
📠 063 / 675132
E.mail : efcf.musson@hotmail.com
Site internet : www.users.skynet.be/efcf.musson

Musson, le 15 janvier 2019.

Chers Parents,
Madame, Monsieur,

Les semaines passent vite, trop vite d'ailleurs et il est temps de préparer le séjour de vos enfants à la ferme pédagogique « L'Etable de la Fontaine » à Tintigny.

Dans les documents qui vont suivre, vous trouverez :

1. Les heures de départ et de retour
2. La liste des vêtements
3. La fiche médicale à remettre à l'institutrice
4. Les renseignements dont nous devons disposer avant le départ

Pour rappel, le prix de ce voyage s'élève à 110 euros par personne desquels nous pouvons déduire 25 euros de participation de l'Amicale, soit 85 euros par enfant. Voici, pour votre information, la répartition des frais : 110 euros pour les activités et l'auberge, 0 euro pour les déplacements en bus car, vu la proximité, les déplacements s'effectueront avec notre bus.

Je vous propose d'effectuer les paiements de la manière suivante vu le délai court dont nous disposons :

- Acompte de 30 euros à l'inscription
- Second versement pour la mi-décembre de 30 euros
- Restera à régler, pour mi-janvier au plus tard, la somme de 25 euros

Ces montants sont à verser sur le numéro de compte de l'école (comme les repas de midi) dont voici les coordonnées :

Intitulé du compte : MCF- Ecole primaire autonome de la CF Musson

Code IBAN : BE48 0912 1200 3027

Code BIC : GKCCBEBB

En communication Versement n° Voyage à Tintigny + nom et prénom de l'enfant

Les versements sont en cours et je ferai le point prochainement avec Madame Van Den Meersch, comptable de l'école, pour faire le point sur la situation.

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Directrice, JUNG C.

1. Départ et retour

Le départ aura lieu de l'école le mercredi 13 février 2019 à 8h45 (être présent un quart d'heure avant). Le retour est prévu le vendredi 15 février aux environs de 15h00.

Le départ et le retour auront lieu aux arrêts de bus le long de la rivière. Les accompagnants à ce séjour sont Madame Christelle, Madame Mélanie stagiaire de la haute Ecole Robert Shuman et Monsieur Sébastien.

2. La liste des vêtements

Le document est joint à la présente.

3. Fiche médicale

A compléter et à remettre à l'institutrice pour le 28 janvier au plus tard.

4. A remettre avant le départ

La carte d'identité de votre enfant car elle remplace la carte SIS. Merci de vérifier que votre enfant dispose d'une carte d'identité à puce.

Pour les résidents à l'étranger, il faudra la carte d'identité et une carte de mutualité.

Si votre enfant est tenu de prendre des médicaments sur place, remettez-les au plus tard le matin du départ à son institutrice dans un sachet type congélation au nom de l'enfant.

Il est impératif, en cas de nécessité de prise de médicaments, de rédiger une notice claire et complète pour faciliter la gestion sur place.

5. Programme de la semaine

Je joins le programme qui a été établi en étroite collaboration par madame Tresch et les responsables de la ferme.

6. Des nouvelles des enfants

Chaque soir, je transmettrai des nouvelles des enfants via le site internet de l'école.

Voici l'adresse à laquelle vous trouverez ces informations :
<https://www.ecole-des-deux-rives.be/la-vie-a-l-ecole/activites.html>

Dans la rubrique « activités », aller sur l'année scolaire 2018-2019, un onglet Ferme de l'Étable de la Fontaine sera inséré.